

Commune de SAINT-VINCENT-LESPINASSE
Procès-verbal du conseil municipal
du 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre, à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Serge BOYER, Maire.

Etaient présents : BOYER Serge, FAU Eric, MEL Jacqueline, CHARLES Denise, BORD Cédric, LOMBARD Nathalie, TRISTAN Damien

Absents excusés : AVATTANEO William, BOUDON Cécile, DUPRAT Stéphanie, LANNES Florentin

Convocation du : 08 décembre 2023

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2023
- Prime pouvoir d'achat exceptionnel pour agents territoriaux
- Information PLUI-H
- Fusion des écoles
- Zone d'énergie renouvelable
- Questions diverses

Nombre de conseillers municipaux en service : 11

Quorum : 6

Nombre de conseillers présents : 7

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

Madame CHARLES Denise est désignée secrétaire de séance

* Approbation du PV du 16 novembre

- ✓ Le Procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des présents. Il sera mis en ligne prochainement sur le site communal.
- ✓ Prime pouvoir d'achat exceptionnel pour agents territoriaux
Délibération 2023_12D25
Monsieur le maire explique qu'il peut être proposé une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents territoriaux à hauteur maximum de 800 € pour les plus petits salaires et au prorata du nombre d'heures effectués de juillet 2022 à juillet 2023. Les 3 agents de la commune peuvent y prétendre. Le conseil municipal accepte à l'unanimité pour cette prime.
- ✓ Information PLUI-H
Le plan Local d'Urbanisme Intercommunal à été voté au dernier conseil communautaire. Il sera applicable après les délais règlementaires de l'état fin janvier.
- ✓ Fusion des écoles
Monsieur le maire précise que suite à une première réunion d'échange les élus, et les responsables des travaux sur les bâtiments scolaires de compétence communautaire, ont pris rendez-vous le 20 décembre sur le site de Saint Paul d'Espis pour visualiser la faisabilité de ce projet. Tous étant favorable à ce regroupement, ce projet pourrait aboutir pour la rentrée scolaire 2025-2026.

✓ Zone d'énergie renouvelable

La préfecture demande aux communes de délibérer pour recenser des zones d'énergies renouvelables avant le 31 décembre. Suite au manque d'informations et à la demande un peu trop hâtive au vu des élus, Monsieur le maire, après en avoir discuté avec les maires des communes voisines propose de ne pas délibérer dans le délai imparti dans l'attente d'avoir plus de renseignements sur ce sujet sensible.

✓ Divers

Visite du sous-préfet : Monsieur BRESSOLES sous-préfet nouvellement nommé à Castelsarrasin est venu en visite sur la commune le 11 décembre 2023. Plusieurs sujets ont été abordés avec les élus présents :

- Problèmes agricoles
- Difficulté d'accès aux soins
- Projet de fusion des écoles
- Lourdeurs administratives

Eglise : Monsieur le maire à organisé une rencontre le 23 novembre avec l'architecte des bâtiments de France et aussi de la direction des affaires culturelles pour parler sur place des travaux nécessaires pour l'église car une partie des peintures est très endommagée à cause de l'humidité. Le drainage côté nord de l'église est bénéfique mais il sera nécessaire de monter un dossier de demande de subventions pour ces travaux. Monsieur le maire précise qu'il attend un retour détaillé, en sachant que pour remettre en état les peintures intérieures, continuer le drainage extérieur, changer les pierres abimés, etc.. l'ensemble de ces travaux risquent de s'avérer onéreux, aussi il sera certainement prudent de faire ce qui est urgent en priorité puis d'étaler le reste dans le temps.

Repas des aînés : Monsieur le maire précise qu'il y a 53 personnes inscrites au repas des aînés.

Vœux : Comme prévu les vœux se feront le dimanche 7 janvier à 11h.

Centrale : la visite de la centrale nucléaire de GOLFECH pour les élus de notre commune se fera le 16 janvier à 9h, le dossier est complet pour les inscrits.

Gazette : Le Petit Lespinois N°4 va partir à l'impression cette semaine, il sera distribué dès réception.

Prochaine réunion prévue en février

La séance est clôturée à 19h40

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2023

Le secrétaire de séance,

Denise CHARLES



Le Maire

Serge BOYER